



**ÉCOLE DU PLATEAU**  
**145, rue de l'Atmosphère**  
**Gatineau (Québec) J9A 3G3**  
**Téléphone : (819) 772-2694**  
**Télécopieur : (819) 772-8056**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 4 octobre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 4 octobre 2016 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h 30.

**Présents :**

M. Sylvain Audet	Parent-membre
M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde-membre
M. David Cormier	Parent-membre
M <sup>me</sup> Isabelle Gagnon	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Luce Gaudet	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Jacinthe Gauthier	Invitée, représentante de l'OPP
M. Antoine Gomis	Parent-membre – Repr. au comité de parents
M. Serge Guitard	Directeur, non-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté
M. Bobby Lavoie	Directeur-adjoint, non-membre
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Annie Lessard	Parent-membre
M <sup>me</sup> Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M. Marc-André Rouleau	Parent-membre
M <sup>me</sup> Caroline Petit-Turcotte	Parent-membre
M <sup>me</sup> Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Nathalie Villeneuve	Invitée, commissaire

**Mot des invités**

- Mot de la représentante de l'OPP

M<sup>me</sup> Gauthier annonce que la première réunion de l'OPP cette année a lieu demain soir. Elle explique que plusieurs parents de l'OPP sont déjà venus aider lors du cross-country. Les différents comités de l'OPP seront constitués à l'occasion de la réunion de demain. M. Lavoie enverra un message aux parents pour les inviter à participer à l'OPP. Le comité de la bibliothèque est déjà formé. La préparation du journal a été lancée, sous la direction de M<sup>me</sup> Julie Gunville.

- Mot de la commissaire

M<sup>me</sup> Nathalie Villeneuve informe les membres du Conseil de l'annonce par le ministère de l'Éducation en août dernier d'un investissement de 80 millions \$ qui permettra la construction d'une école secondaire et d'une cinquième école primaire dans le quartier du Plateau. M<sup>me</sup> Villeneuve avise les membres de la possibilité que des changements soient apportés au débarcadère de l'École du Plateau, car il n'y a pas de place pour les autobus à cause des voitures qui s'y stationnent en même temps que les autobus.

M<sup>me</sup> Villeneuve fait un retour sur la question qui avait été posée à la dernière réunion au sujet de la somme de 40 891 \$ versée à la Commission scolaire à même le budget du service de garde de l'école. Elle affirme avoir demandé au directeur des finances les données détaillées sur l'utilisation de cette somme, qui seront envoyées à M. Guitard par courriel.

M<sup>me</sup> Nathalie Villeneuve quitte la réunion.

- Mot du représentant EHDAA

M. Guitard souligne qu'il n'y a toujours personne pour occuper ce poste. Il explique que personne ne s'est porté volontaire à l'Assemblée générale et qu'il a envoyé un appel à tous aujourd'hui par courriel pour trouver un volontaire. Le représentant EHDAA doit être le parent d'un enfant de l'école qui a un plan d'intervention actif.

1. **Présence et ouverture de la séance**

M. Guitard déclare la séance ouverte.

2. **Vérification du quorum**

M. Guitard constate qu'il y a quorum.

3. **Présentation des membres**

Les membres se présentent à tour de rôle.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour (CE-01-16-17)**

M. Guitard procède à la lecture de l'ordre du jour.

On demande d'apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Au point 10, on devrait lire « 14 juin » (et non « 18 juin »).
- Au point 16, on devrait lire « 16.1 », « 16.2 » et « 16.3 » (et non « 15.1 », « 15.2 » et « 15.3 »).
- Un point 16.5 est ajouté : « Sorties et activités éducatives (CE-08-16-17) ».
- Au point 18, on devrait lire « 18.1 » et « 18.2 » (et non « 17.1 » et « 17.2 »).
- Les deux derniers points devraient être les points 19 et 20, au lieu de 18 et 19.

M. Gomis propose l'adoption de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

**5. Nomination d'un membre de la communauté (CE-02-16-17)**

M. Rouleau propose M. Kenney. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

**6. Nomination du président ou de la présidente d'élections**

M. Rouleau propose M. Guitard et ce dernier accepte.

**7. Élection au poste de président ou présidente du Conseil**

M. Guitard rappelle les tâches rattachées à ce poste : présider les réunions du Conseil, assurer les communications avec l'extérieur, préparer l'ordre du jour des réunions avec le directeur et voir à la régie interne. Il explique que selon la *Loi sur l'instruction publique*, le président doit être le parent d'un élève de l'école et ne peut pas être un employé de la Commission scolaire.

M. Bouteiller propose M<sup>me</sup> Petit-Turcotte (elle accepte).

M. Cormier propose M. Gomis (il refuse).

M. Gomis propose M. Cormier (il refuse).

M. Rouleau propose M. Audet (il refuse).

M<sup>me</sup> Villeneuve propose les nominations closes. M<sup>me</sup> Petit-Turcotte est élue par acclamation.

**8. Élection au poste de vice-président ou vice-présidente**

M. Gomis propose M. Cormier (il refuse).

M. Kenney propose M. Audet (il accepte).

M<sup>me</sup> Villeneuve propose les nominations closes. M. Audet est élu par acclamation.

**9. Élection au poste de secrétaire**

M. Gomis propose M. Cormier et ce dernier accepte. Il est élu par acclamation.

**10. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2016 et suivi (CE-03-16-17)**

M<sup>me</sup> Petit-Turcotte demande d'ajouter le « É » à « École du Plateau » dans l'entête du procès-verbal.

M. Guitard revient sur le point 5.3 « Agrumes 2016-2017 » et précise qu'il s'agira cette année d'une double campagne où il sera possible de choisir d'acheter des agrumes, des produits Attitude ou les deux. De l'information sera envoyée la semaine prochaine dans une lettre et par courriel.

M. Gomis fait un retour sur le point 1.4 « Suivi du procès-verbal du 24 mai 2016 » et demande si une solution a été trouvée par le traiteur Mazzola en ce qui concerne ses plats qui ne sont pas recyclables. M. Guitard explique que M. Rouleau avait raison de soulever que ces contenants ne sont pas recyclables à la ville de Gatineau, mais qu'il n'a pas vérifié s'ils avaient été changés. M. Guitard va effectuer un suivi.

## **11. Intervention du public**

Aucune intervention

## **12. Loi d'accès à l'information (info – document)**

Les membres du Conseil doivent remplir et signer le document qui a été remis par M. Guitard au début de la réunion.

## **13. Dénonciation de conflits (info)**

M. Guitard informe les membres du Conseil que pour éviter tout conflit d'intérêts, ils sont tenus de se retirer du vote si des décisions sont prises relativement à un fournisseur auxquels ils seraient liés.

## **14. Fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement (info – document)**

M. Guitard demande aux membres du Conseil de prendre connaissance du document qu'il leur a envoyé à ce sujet par courriel.

## **15. Mot de la direction**

M. Guitard souligne que les travaux de construction vont bon train. Les travaux sont longs, mais il y a beaucoup à faire : défaire l'ancien mortier, enlever les briques, puis appliquer du nouveau mortier et remettre les briques. Quatre entrepreneurs sont à l'œuvre depuis juillet afin d'accélérer les travaux. Des parents ont adressé quelques plaintes, et un suivi a été effectué. Les travaux devraient être terminés à la fin octobre.

M. Guitard explique que la mise en place du terrain synthétique a commencé ce matin et qu'elle devrait être terminée à la fin de la semaine. Une activité sera organisée pour souligner l'ouverture.

## **16. Décisions**

### **16.1 Calendrier des séances (CE-04-16-17)**

Les membres du Conseil examinent le calendrier, qui prévoit des séances les mardis 13 décembre 2016, 7 février 2017, 4 avril 2017, 2 mai 2017 et 13 juin 2017. Les séances débiteront à 18 h 30, sauf dans le cas des séances de décembre et de juin, qui commenceront à 18 h. M. Audet propose l'adoption du calendrier, qui est adopté à l'unanimité.

### **16.2 Règles de régie interne (CE-05-16-17)**

M. Guitard informe les membres du Conseil que la seule modification qui a été apportée consiste à officialiser la pratique de faire parler les invités avant le début de la séance pour leur permettre de quitter la réunion par la suite s'ils le souhaitent. M. Bouteiller propose l'adoption des règles. Adoptées à l'unanimité.

### **16.3 Budget de fonctionnement du Conseil (CE-06-16-17)**

M. Guitard explique que le solde de l'an passé étant de -8 \$, le budget de cette année sera de 492 \$ au lieu de 500 \$. MM. Gomis et Kenney estiment qu'une somme devrait être allouée aux frais de gardiennage comme par le passé (aucune somme ne figure dans le budget proposé). M. Rouleau propose de prévoir une somme de 40 \$. Les sommes suivantes seront donc affectées aux autres postes : 340 \$ pour les activités sociales, 80 \$ pour les brigadiers, et 40 \$ pour les autres raisons sociales. M. Audet propose l'adoption du budget, qui est adopté à l'unanimité.

### **16.4 Priorités du CE (CE-07-16-17)**

En ce qui a trait au budget de 2015-2016, M. Guitard explique que les revenus réels ont été de 22 858,91 \$ (par rapport à des prévisions de 19 386,30 \$) alors que les dépenses se sont élevées à 12 737 \$ (contre des prévisions de 19 386,30 \$). Le solde se chiffre donc à 10 121,91 \$. De cette somme, 5 000 \$ ont été affectés à la construction du terrain synthétique. Le solde final s'établit donc à 5 121,91 \$.

Pour ce qui est du budget de 2016-2017, les membres du Conseil conviennent de laisser 850 \$ aux postes « Besoins particuliers EHDAA » et « Besoins particuliers didactiques » et d'évaluer par la suite s'il y a lieu de revoir l'affectation de ces fonds après les campagnes de financement. Les prévisions quant aux activités de financement s'établissent à 6 500 \$ pour le Marchethon et 6 500 \$ pour les agrumes. Les revenus estimés pour 2016-2017 sont donc de 18 121,91 \$ contre des dépenses prévues de 15 850 \$. M. Rouleau propose l'approbation du budget, qui est approuvé à l'unanimité.

### **16.5 Sorties et activités éducatives (CE-08-16-17)**

M. Guitard présente aux membres du Conseil les activités qui sont proposées aux élèves des différents niveaux à l'extérieur de l'horaire régulier, qui sont payées à même la contribution de 20 \$ par élève et qui nécessitent un transport en autobus. Les membres n'ont aucune modification à apporter. M<sup>me</sup> Lessard propose l'approbation des activités, qui sont approuvées à l'unanimité.

## **17. Consultation**

Aucun point

## **18. Information**

### **18.1 Mot du représentant du service de garde**

M. Bouteiller indique que le service de garde compte 279 élèves au 30 septembre.

### **18.2 Mot du personnel enseignant**

M<sup>me</sup> Julie Villeneuve mentionne que la rentrée s'est bien passée malgré les travaux et qu'elle se réjouit de l'arrivée de nouveaux membres du personnel.

**19. Correspondance**

M. Kenney présente aux membres du Comité une lettre de M<sup>me</sup> Lili Lemieux, vice-présidente de l'Association des résidents du Plateau (ARP). L'ARP a deux demandes : 1) elle souhaite qu'un membre du CA de l'ARP soit représentant au sein du Conseil d'établissement de l'école du Plateau et 2) elle aimerait transmettre un message aux parents de l'école par courriel pour les inviter à répondre à un sondage. Pour le point 1), les membres du Conseil conviennent de demander à l'ARP de consulter son conseil d'administration pour proposer un volontaire parmi ses membres. En ce qui concerne le point 2), l'information a déjà été envoyée dans l'Info-Parents du mois d'octobre. M<sup>me</sup> Petit-Turcotte se chargera de répondre à la lettre de M<sup>me</sup> Lemieux.

**20. Levée de la séance**

M. Kenney propose la levée de la séance à 19 h 55. La prochaine réunion aura lieu au même endroit, le mardi 13 décembre 2016, à 18 h.

Caroline Petit-Turcotte,  
présidente

David Cormier,  
secrétaire

Serge Guitard,  
directeur